



STATISTIQUES ET INDICATEURS

# RETOUR A L'EMPLOI APRÈS FORMATION PAYS DE LA LOIRE - 1ER TRIMESTRE 2022

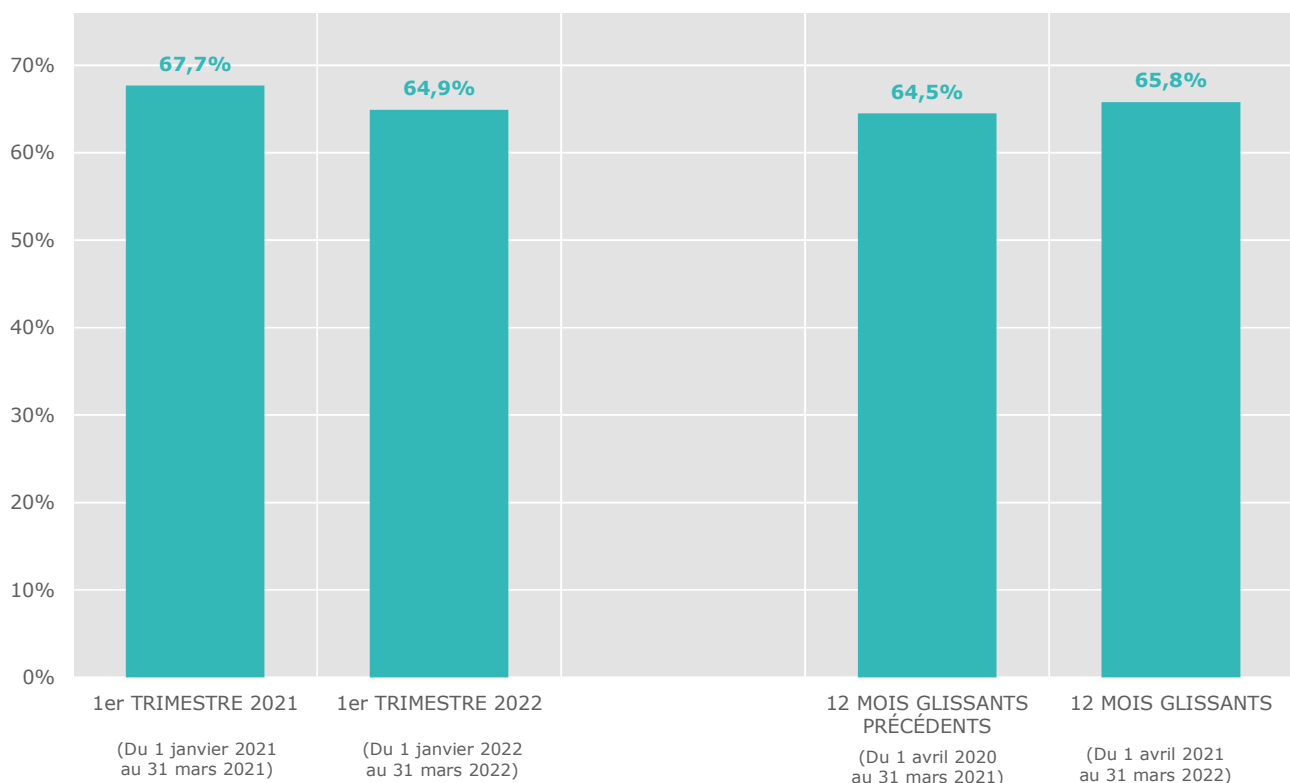


Entre janvier 2022 et mars 2022, **13 652** demandeurs d'emploi sont sortis d'une formation en Pays de la Loire. Parmi eux, **64,9%** ont eu accès à un emploi au cours des six mois qui ont suivi la fin de la formation, soit **8 855** retours à l'emploi sur un trimestre. Le taux d'accès à l'emploi six mois après formation est en légère baisse sur un an : **-2,8 points** par rapport au 1er trimestre 2021.

Au niveau national, sur les **281 453** demandeurs d'emploi sortants de formation lors du 1er trimestre 2022, ils sont **56,6%** à accéder à l'emploi dans les six mois. Ce taux est inférieur à celui de la région et connaît une baisse de **-1,6 point** sur un an.

Sur douze mois glissants, d'avril 2021 à fin mars 2022, le taux d'accès à l'emploi dans les six mois suivant la fin de formation atteint **65,8%** en Pays de la Loire, soit une progression de **+1,3 point** par rapport à la période d'avril 2020 à mars 2021.

**GRAPHIQUE 1 :**  
**TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DANS LES SIX MOIS QUI SUIVENT LA FIN D'UNE FORMATION**



# TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DÉTAILLÉ

Le taux de retour à l'emploi varie selon les caractéristiques du stagiaire.

Les demandeurs d'emploi seniors affichent un taux nettement plus faible que les autres demandeurs d'emplois. **57,8%** d'entre eux retrouvent un emploi dans les six mois, soit une diminution de **-2,2 points** sur un an. Les demandeurs d'emploi âgés de 40 à 49 ans affichent le taux de retour le plus important ce trimestre avec **68,5%**, en progression annuelle de **+2,3 points**. Ceux de moins de 25 ans voient leur taux diminuer de **-9,1 points** sur un an.

Le taux d'accès à l'emploi après formation est plus faible pour les demandeurs d'emploi de longue durée (ayant cumulé 12 mois d'inscription en catégorie A au cours des 15 mois précédant l'entrée en formation) que les autres stagiaires avec respectivement **52,4%** contre **66,2%** des autres stagiaires. L'évolution annuelle est orientée à la baisse pour les deux publics (**-4,4 points** pour les demandeurs d'emploi de longue durée et **-3,0 points** pour les autres stagiaires).

De même, les demandeurs d'emploi non qualifiés affichent une situation moins favorable : **61,6%** ont retrouvé un emploi dans les six mois suivant la formation, contre **65,6%** des demandeurs d'emploi qualifiés.

Le type de formation joue aussi un rôle sur le retour à l'emploi. Les taux de retour concernant les AFPR et POEI, deux types de formation préalable à l'embauche, affichent des taux supérieurs, avec respectivement **83,2%** et **85,9%**. Les AIF (Aides Individuelles à la Formation, mobilisables lorsque les autres dispositifs ne peuvent être appliqués) et les formations autres affichent des taux plus faibles, avec respectivement **62,9%** et **62,8%**.

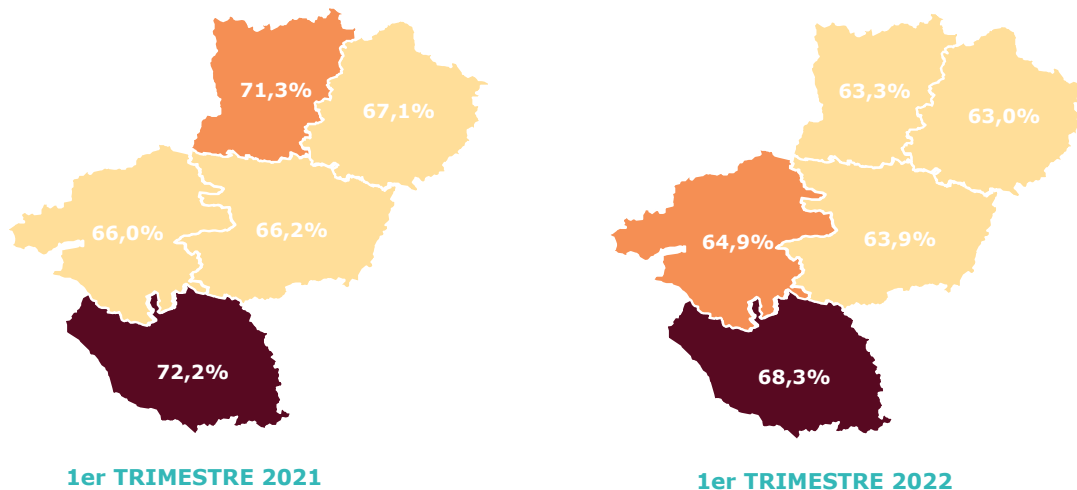
**TABLEAU 1 : TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DANS LES SIX MOIS QUI SUIVENT LA FIN D'UNE FORMATION, SELON LES CARACTÉRISTIQUES DU DEMANDEUR ET DE LA FORMATION**

	SORTANTS DU 1er TRIMESTRE 2021	SORTANTS DU 1er TRIMESTRE 2022	ÉVOLUTION
<b>AGE A L'ENTRÉE DE FORMATION</b>			
Moins de 25 ans	71,6%	62,5%	- 9,1 pts
Entre 25 et 29 ans	69,3%	66,1%	- 3,2 pts
Entre 30 et 39 ans	69,3%	66,6%	- 2,7 pts
Entre 40 et 49 ans	66,2%	68,5%	+ 2,3 pts
50 ans et plus	60,0%	57,8%	- 2,2 pts
<b>ANCIENNETÉ D'INSCRIPTION</b>			
Autres demandeurs d'emploi	69,2%	66,2%	- 3,0 pts
Demandeurs d'emploi de longue durée	56,8%	52,4%	- 4,4 pts
<b>NIVEAU DE FORMATION</b>			
Demandeurs d'emploi qualifiés	68,2%	65,6%	- 2,6 pts
Demandeurs d'emploi non qualifiés	65,5%	61,6%	- 3,9 pts
<b>TYPE DE FORMATION</b>			
AFPR	88,3%	83,2%	- 5,1 pts
POE Individuelle	88,6%	85,9%	- 2,7 pts
AIF	62,9%	62,9%	+ 0,0 pts
Autres formations	66,4%	62,8%	- 3,6 pts
<b>Ensemble</b>	<b>67,7%</b>	<b>64,9%</b>	<b>- 2,8 pts</b>

# TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DÉTAILLÉ

Les situations de retour à l'emploi six mois après la fin de formation varient entre les départements de la région. La Vendée affiche le taux de retour le plus important avec **68,3%** au 1er trimestre 2022, suivie de la Loire-Atlantique avec **64,9%**, qui présente un taux identique à celui de la région. Les trois autres départements affichent un taux d'accès à l'emploi d'environ **63%**. Tous les départements enregistrent une baisse annuelle de leur taux d'accès à l'emploi après formation, la Mayenne en tête (**-8 points**).

## GRAPHIQUE 2 TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI PAR DÉPARTEMENT



## SOURCE ET DEFINITION

### CHAMP

Ensemble des formations suivies par les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, à l'exclusion des formations de remise à niveau/savoirs de base et remobilisation, qu'elles soient financées par Pôle emploi ou par une autre structure, et quelle que soit la rémunération perçue par le demandeur d'emploi.

### L'INDICATEUR D'ACCES A L'EMPLOI

Il vise à repérer l'accès à un emploi d'une durée minimale d'un mois au cours des six mois qui suivent la sortie de formation. Il correspond à un indicateur de la convention tripartite. Plus précisément, sont considérés comme ayant eu accès à un emploi au cours des 6 mois qui suivent la fin de leur formation les demandeurs d'emploi pour lesquels l'une au moins des situations suivantes est observée :

- sont en catégorie C (ont déclaré une activité réduite de plus de 78 h) sans être en catégorie A ou B le mois suivant ;
- sont sortis des listes pour motif de reprise d'emploi déclarée ;
- sont en catégorie E en fin de mois ;
- ont une Déclaration préalable à l'embauche (DPAE) pour un contrat de 30 jours ou plus prenant effet entre M+1 et M+6 transmise aux Urssaf ou à la MSA par un employeur (hors contrat de travail temporaire).

### NOTE IMPORTANTE : RUPTURE DE SERIE A PARTIR DE 2020

A partir de début 2020, le périmètre de l'indicateur s'élargit et prend en compte l'ensemble des formations suivies à l'exclusion des formations de remise à niveau/savoirs de base et remobilisation, qu'elles soient financées par Pôle emploi ou par une autre structure (ex: Conseil régional), et quelle que soit la rémunération perçue par le demandeur d'emploi. Il en résulte une hausse des volumétries à partir de cette date.

Directeurs de la publication :  
**Martine CHONG-WA NUMERIC – Jean-Marc VIOLEAU**

Responsable de la rédaction :  
**Vincent RAGOT**

Conception et réalisation :  
**Pascal LIAIGRE**  
Service Statistiques, Etudes et Evaluation

Contact : statsPDL@pole-emploi.fr

Pôle emploi Pays de la Loire  
1 rue de la Cale Crucy  
44100 Nantes

[WWW.POLE-EMPLOI.ORG](http://WWW.POLE-EMPLOI.ORG)

